

Activités présidentielles

Les cofacilitateurs du Dialogue politique honorés



Jean-Jacques Ndong Ekouaghe de l'Eglise évangélique...



...Michel Francis Mbadanga des Eglises charismatique et du réveil...



Basile Mve Engone de l'Eglise catholique et...

Photo : OIOMMO

Photo : OIOMMO

Photo : OIOMMO

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

Ces derniers ont reçu des distinctions honorifiques, hier, au palais de la présidence de la République, lors de l'entretien que leur a accordé le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba.

HIER, le président de la République a reçu en audience, les cofacilitateurs du Dialogue politique tenu il y a quelques mois à Angondjé. Il s'agit de quatre personnalités religieuses : Mgr Basile Mve Engone (archevêque de Libreville), révérend pasteur Ndong Ekouaghe (président de l'église évangélique), l'imam Ismaël Ocenî Ossa (président du Conseil supérieur des Affaires isla-



Photo : OIOMMO

... l'imam Ocenî Ossa ont été décoré par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba.

miques) et Michel Francis Mbadanga (président de la surveillance apostolique du Centre d'évangélisation Béthanie). Un échange qui a porté sur les résolutions des assises d'Angondjé et la suite à leur donner. Occasion pour le chef de l'Etat, d'élever

ses hôtes, en tant que Grand maître des Ordres nationaux, au grade de la dignité de Grand-croix pour Basile Mve Engone, et de Commandeur pour les trois autres. Rappelons que le Dialogue politique inclusif et sans tabou initié par Ali Bongo



Photo : OIOMMO

Le président de la République et les personnalités religieuses au terme de la cérémonie de décoration.

Ondimba avait débuté le 28 mars 2017 par la phase dite citoyenne. Aussitôt relayé par le débat politique qui a consacré plus de temps aux sujets relatifs à la réforme du système électoral, la réforme des institutions, la consolidation de la paix et de l'Etat

de droit démocratique, ainsi que la modernisation de la vie publique. Autour de ces quatre principales thématiques et après moult discussions entre les participants issus de la majorité tout comme de l'opposition, plusieurs résolutions ont été adop-

tées. De manière consensuelle, les décisions des assises d'Angondjé devraient faire l'objet d'une évaluation et d'un suivi. Ce d'autant que, leur mise en application devrait être effective selon les coprésidents de la majorité (Issoze Ngondet) et de de l'opposition (René Ndemezo'Obiang) dans "les meilleurs délais". Toutefois, on retiendra que plus de trois mois après ce conclave, le gouvernement d'union nationale a été mis en place il y a quelques semaines. Une équipe gouvernementale dirigée par Emmanuel Issoze Ngondet et comprenant plusieurs membres de l'opposition. Sa mission, veiller au suivi des Actes du Dialogue politique d'Angondjé.

UPG/Trois questions à... Mathieu Mboumba Nziengui

" Tout le monde ne pouvait pas entrer au gouvernement "

J-C. A
Libreville/Gabon

Toutefois, le président de l'Union du peuple gabonais (UPG) estime que certaines nominations récemment enregistrées dans notre pays et qui s'inscrivent dans la suite du Dialogue politique pourraient être sujettes à caution. Selon lui, celles-ci devraient susciter des éclaircissements.

L'union. Monsieur le président, l'actualité politique s'est accélérée ces dernières semaines avec la publication du nouveau gouvernement, la nomination d'un nouveau Vice-président de la République, d'un nouveau président du Conseil économique et social et la reconduction de Séraphin Ndaot à la tête du Conseil national de la Démocratie. Quel commentaire faites-vous à ce sujet ?

Mathieu Mboumba Nziengui : Je vous remercie. S'agissant de la nomination d'un Vice-président de la République, le chef de l'Etat dispose de prérogatives constitutionnelles qui lui permettent de diriger le pays avec, à ses côtés un Vice-président. Il aurait pu le faire depuis son premier mandat, mais ça n'avait pas été le cas. Après le rappel qui avait été fait lors du Dialogue d'Angondjé, il a certainement pensé que l'heure était venue d'en nommer un. C'est normal et c'est une bonne chose. L'article 14 de la Consti-



Photo : D.R

Mathieu Mboumba Nziengui : "M. Ben Moubamba excelle dans l'usurpation".

tution lui donne cette latitude. Pour ce qui est du CES, là-aussi le chef de l'Etat est libre de nommer qui il veut. Nous espérons que cela a été fait dans les règles de l'art, conformément à la loi, même si on peut s'interroger pour savoir si le nouveau président est au départ membre de cette institution. Si ce n'est pas le cas, on peut se demander sur quelle base le chef de l'Etat l'a porté à la tête de cette institution. Car, s'il n'est pas membre de cette institution, on doit d'abord le nommer membre de cette institution, ensuite le porter à sa tête. Concernant enfin le CND, nous savons que la durée du mandat est d'un an. Et suite à

la requête du chef de l'Etat, le mandat du Bureau fut porté à deux ans. Ndaot qui en était le président légal était déjà arrivé au terme de son mandat de deux ans. Il a été reconduit par décret présidentiel au lieu d'être élu par les membres de l'institution. Le chef de l'Etat l'a-t-il nommé pour assurer l'intérim ? Si c'est le cas, il assurera les affaires courantes en attendant que la nouvelle équipe soit mise en place.

Le nouveau gouvernement a été rendu public et vous n'en faites pas partie, alors que beaucoup d'observateurs vous y attendaient. Tout au moins un représentant de l'UPG. Comment le vivez-vous ?

Le chef de l'Etat et le Premier ministre nomment les membres du gouvernement, conformément aux prérogatives que leurs confère la Constitution. Nous étions une quarantaine de partis politiques lors du Dialogue, tout le monde ne pouvait donc pas entrer au gouvernement. Le risque aurait été de se retrouver avec une équipe pléthorique.

Un ancien cadre de votre formation, Bruno Ben Moubamba a récemment fait imprimer un pagné destiné aux militants de sa formation politique. Sur celui-ci on peut voir, outre son effigie, celle de feu Pierre Mamboundou. Selon vous, a-t-il le droit de se prévaloir de l'héritage de cette illustre personnalité ?

M. Ben Moubamba excelle dans l'usurpation. Il aime utiliser ce qui ne lui appartient pas. Il déclare que c'est à la suite d'une pseudo demande d'aide de femmes de Ndené ayant observé le deuil après le décès de pierre Mamboundou qu'il a pris l'initiative d'imprimer ce pagné. C'est faux ! Il passe son temps à plagier Mamboundou, alors que ce dernier ne le connaissait pas. Qu'il retire ce pagné de la circulation au plus vite, au risque de se voir traîné en justice.

Enfin j'invite l'ensemble des militants à participer massivement à la commémoration du sixième anniversaire du décès de Pierre Mamboundou. Ce sera l'occasion de commémorer en ayant une pensée pour ce grand homme qui a marqué d'une empreinte indélébile l'histoire politique de notre pays.

RECTIFICATIF

Stephen Jackson est plutôt Irlandais !

UNE erreur s'est glissée en "Page 2" de notre numéro du mardi 05 septembre dernier, dans l'article consacré au nouveau patron du Système des Nations Unies au Gabon, Stephen Jackson, par ailleurs Représentant du Pnud dans notre pays. Nous lui avons malencontreusement attribué la nationalité américaine, alors que ce dernier est plutôt Irlandais. Toutes nos excuses à ce fonctionnaire onusien.